



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

apprentissage

Question écrite n° 74381

Texte de la question

M. François Dosé interroge Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité pour savoir si elle appelle de ses vœux une amélioration de la rémunération versée aux apprentis. Il attire tout particulièrement son attention sur la situation de jeunes ayant renoncé à une activité professionnelle peu qualifiée pour suivre une formation d'apprentissage certes plus porteuse d'avenir, mais rémunérée de 25 à 78 % du SMIC : la baisse de revenu subie à cette occasion risque de les décourager, ce qui compromet leur future place sur le marché du travail et ce qui prive la nation de travailleurs qualifiés dont elle a le besoin le plus éminent.

Données clés

Auteur : [M. François Dosé](#)

Circonscription : Meuse (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 74381

Rubrique : Formation professionnelle

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 mars 2002, page 1627